

Pense-bête du jour (Du plus bel effet sur un frigo !)

Arrivée à partir de 7h sur le parking du Casino de Pougues-les-Eaux ou à Neuvy/Loire, ou à Chantenay St Imbert, en fonction de votre inscription.

A Pougues, arrivée obligatoire côté Nord (rond point du Casino).

Je suis inscrit(e) pour un départ de
Equipage = véhicule + 2 personnes =15€
Nombre de personnes supplémentaire(s) :X 5€ =
Nbre de plateau(x) repas.....X15€ =
Je joins mon paiement TOTAL
Les plateaux repas sont à récupérer auprès des bénévoles.

Quelques jours avant la manifestation, vous recevrez par la Poste un accroche-porte. **Ne l'oubliez pas, c'est votre laissez-passer le jour de la manifestation.**

Pour des raisons de sécurité, nous vous remercions de ne pas déplacer vos véhicules dans l'après-midi et de ne pas nous quitter avant 18h.

Inscription jusqu'au 19 mars 2022. **Attention ! limité à 500 véhicules ; premier arrivé, premier servi !**

Une question ? Un doute ? Contactez-nous !
06 74 66 85 01 permanence au local les Lundi, Mardi et Vendredi matins de 10h à 12h, jaimepougues@gmail.com

L'organisation de cet événement est soumise à la réglementation sanitaire en vigueur à la date prévue. Aussi, aucun chèque ne sera encaissé avant la date de la manifestation

Envoi du bulletin et du règlement :
Association J'aime Pougues
Mairie - Rue du Docteur Faucher ou 2350 (44), Avenue de Paris
58320 Pougues-les-Eaux

Vous êtes sur Facebook ?
Le groupe «Faites de la Nationale 7» est fait exprès pour que chacun puisse échanger.

J' POUGUES LES EAUX (58)
POUGUES LES EAUX
DIMANCHE 3 AVRIL 2022
"FAITES DE LA N7"

VÉHICULES ANCIENS,
EXPOSITIONS,
ANIMATIONS,
POLE RETRO...

LIMITÉ À 500 VÉHICULES

N7
5EME EDITION
N7 - 2022

Renseignements :
Association J'aime Pougues
tel : 06 74 66 85 01
jaimepougues@gmail.com
Faites de la Nationale 7
www.faitesdelanationale7.jimdofree.com

Bulletin d'inscription véhicule

Bulletin d'inscription véhicule

exemplaire à nous retourner rempli accompagné du paiement avant le 19 MARS 2022

Indépendant ou Club :

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal : _____ Ville :

Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __

E-mail (**indispensable et en Majuscules**) :

Véhicule : auto / 2 roues / autre (préciser).....

Marque :

Type : Année

Je participe au rallye-promenade avec départ de :

- Pougues (Environ 30 km autour de Pougues-les-Eaux)
- OU** de Chantenay (Environ 50 km entre le Sud et Pougues-les-Eaux)
- OU** de Neuvy/Loire (Environ 50 km entre le Sud et Pougues-les-Eaux)
- OU** je m'installe directement en ville

Je participe au concours d'élégance OUI NON

(règlement FFVE sur www.ffve.org)

Equipage (véhicule + 2 personnes) : 15€

Personne(s) supplémentaire(s) (+de 12 ans) : X 5€ =

Je souhaite réserver des plateaux repas pour le dimanche midi

Nbre de plateau(x) repas (facultatif) : X 15€ =

Je joins mon paiement du montant TOTAL

à l'ordre de "Association J'aime Pougues"

Les plateaux repas sont à récupérer auprès des bénévoles.

L'organisation de cet événement est soumise à la réglementation sanitaire en vigueur à la date prévue

Je déclare sur l'honneur que le(s) véhicule(s) inscrit(s) sont assurés et ont leur contrôle technique à jour.

Fait à Signature

Le __ / __ / ____

exemplaire à nous retourner rempli accompagné du paiement avant le 19 MARS 2022

"FAITES DE LA N7"

Programme Dimanche 03 avril 2022

7h - 8h30 : Accueil des véhicules, café d'accueil et remise des pochettes

Parking du Casino à Pougues-les-Eaux ou à Neuvy/Loire ou Tresnay, nous vous confirmerons et donnerons les détails après inscription)

9h : Départ des rallyes-promenades

1 De Neuvy/Loire : Environ 50 km jusqu'à Pougues-les Eaux

2 De Pougues-les-Eaux : Environ 30 km autour

3 De Chantenay St Imbert : Environ 50 km jusqu'à Pougues-les Eaux

11h - 11h45 : Retour des rallyes

Installation des véhicules avenue de Paris

Après midi : Concours d'élégance

Sous l'égide de la FFVE (Fédération Française de Véhicule d'Époque) un concours d'élégance est proposé à 20 véhicules. Les personnes désireuses d'y participer doivent s'inscrire en indépendant et leurs véhicules iront stationner, dès leur arrivée, au Parc Thermal Saint Léger où se déroulera le concours. Les véhicules participants doivent avoir plus de 30 ans et respecter le règlement de la FFVE.

Toute la journée

Exposition de véhicules anciens

Produits du terroir

Vente et dédicaces de livres

Expositions

Animations diverses,

Jeux pour les enfants